



## **Le siècle du Règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale**

Michel Bock et François Charbonneau (dir.), Sudbury, Prise de parole, collection « Agora », 2015, 460 p.

**SERGE MIVILLE**

*Université Laurentienne*

Nul ne peut douter que le Règlement 17 fait partie de l'imaginaire des Franco-Ontariens. Beaucoup a été écrit sur cet événement qui tient lieu de mythe fondateur de l'Ontario français. Le débat à savoir s'il est le lieu de formation d'une nouvelle identité franco-ontarienne ou un exemple frappant de la solidarité canadienne-française fait toujours rage dans l'historiographie. Peu de chercheurs, cependant, ont creusé l'événement au-delà de son métarécit. Les chercheurs regroupés dans cet ouvrage collectif mettent la main à la pâte pour apporter une réflexion plus approfondie que celle d'une simple lutte des Franco-Ontariens pour leurs droits scolaires.

La lutte a été, certes, épique, et a pris des proportions tout à fait fantastiques dans l'imaginaire canadien-français. Les résistants ont refusé l'assimilation et sont montés aux barricades contre l'infâme règlement. Le « méchant » M<sup>gr</sup> Fallon, qui voulait intégrer les francophones dans le catholicisme anglo-canadien, a milité pour l'élimination de l'enseignement en français dans les écoles séparées de la province. Les héros de la lutte contre l'odieux règlement

se sont multipliés. Des femmes d'Ottawa ont défendu leurs écoles à coup d'épingles à chapeau et la « pucelle de Pembroke », Jeanne Lajoie, en créant son école libre, a fait œuvre d'une Jeanne d'Arc contre le conseil scolaire local. En un mot, la mythification du Règlement 17 offrait aux chercheurs une excellente occasion de s'interroger de nouveau sur cette « crise scolaire et nationale », cent ans après les faits.

*Le siècle du Règlement 17* que nous offrent Michel Bock et François Charbonneau, épaulés d'une équipe chevronnée de chercheurs, tant jeunes qu'expérimentés, est une contribution monumentale à notre compréhension de l'événement et de son contexte politique, social et national. Enfin, peut-on dire, nous sommes en mesure de mieux situer l'événement dans les contextes de l'impérialisme canadien, du nationalisme canadien-français et de la lutte de pouvoir au sein d'un clergé divisé. Cet ouvrage collectif, issu d'un colloque tenu à l'Université d'Ottawa au Centre de recherche en civilisation canadienne-française les 16 et 17 novembre 2012, mérite les éloges les plus dithyrambiques pour sa qualité et pour les connaissances qu'il apporte au sujet de cet événement majeur de l'histoire canadienne-française.

La facture du livre, comme c'est souvent le cas chez l'éditeur, est d'une belle simplicité. Sa forme nous offre également de bonnes ressources. Les directeurs ont proposé au lecteur une bibliographie préparée par Simon-Pierre Chaplin-Corriveau et Michel Bock, qui comporte plus d'une centaine de titres sur la religion, le nationalisme et l'impérialisme au Canada lors du Règlement 17, ainsi qu'une chronologie détaillée de la crise. Ensemble, ces deux outils imposent le livre comme une référence

importante sur le sujet. Nous soulignons ce travail puisqu'il est ardu, mais tellement utile.

Les cinq sections dans lesquelles figurent les seize textes du collectif nous amènent à mieux cerner la genèse du conflit, son déroulement et ses effets sur l'Ontario français et sur le Canada français. Malheureusement, il est impossible dans le présent format de rendre compte de l'ensemble des articles. Notre propos se concentrera surtout sur les nouvelles interprétations qu'apporte l'ouvrage sur le Règlement 17, notamment en ce qui a trait aux stratégies et à la question nationale.

Soulignons que la première section de l'ouvrage qui porte sur l'opinion anglo-canadienne est d'une grande originalité. Jean-Philippe Croteau nous offre un article fascinant sur les raisons qui ont motivé le clergé irlandocatholique à militer pour le règlement. Il affirme qu'il s'agissait, en grande partie, d'une quête de respectabilité de la part de ce clergé qui a mené à l'adoption du Règlement 17. Cette thèse balaye les derniers fragments de l'interprétation selon laquelle il s'agirait simplement d'une tirade anti-canadienne-française. L'instruction catholique, qui semblait menacée dans la province en raison, entre autres, de sa piètre qualité, devait être protégée. L'élimination du maillon faible, c'est-à-dire les écoles séparées bilingues dans lesquelles les maîtres étaient peu instruits, servait cette cause. Gratien Allaire fait écho à cette thèse. Selon lui, les élites franco-ontariennes ont cherché désespérément à hausser le calibre des écoles bilingues séparées afin de les maintenir. Cette stratégie fait naître des écoles libres qui ont servi à démontrer la capacité des Franco-Ontariens de livrer un enseignement de qualité en français. La lutte n'est donc pas simplement de caractère linguistique, mais repose également sur le

principe de la qualité de l'instruction. En ce sens, Allaire affirme que l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO) « s'est clairement substituée au ministère de l'Instruction publique<sup>7</sup> » en ce qui a trait aux écoles séparées bilingues.

Ce collectif nous révèle également que l'opinion publique canadienne-anglaise était plus nuancée que nous l'avons déjà cru. Hans-Jürgen Lüsebrink nous éclaire sur le militantisme de William Henry Moore, l'auteur de *The Clash*, qui a fait la promotion de la bonne entente entre les Canadiens anglais et les Canadiens français. Moore estime que, pour le Canada, la tradition britannique n'est pas en conflit avec des éléments de bilinguisme. « La diversité dans l'harmonie », en effet, serait un contre-exemple d'une Allemagne qui a été obsédée par l'uniformité. Dans la même veine, l'article de Geneviève Richer offre une brillante analyse de la stratégie d'arrière-scène qu'a empruntée le sénateur Napoléon-Antoine Belcourt auprès de l'élite anglo-ontarienne. Elle nous rappelle que de nombreux membres de cette élite maintenaient une grande ouverture pour les Canadiens français. Belcourt, contrairement à Lionel Groulx, se faisait le ténor d'un discours sur l'unité nationale qui a séduit de grandes figures intellectuelles anglophones de l'époque comme O. D. Skelton et George Wrong. Cette idéologie se heurte notamment à la vision groulxiste, selon laquelle il existe une lutte nationale entre les deux peuples fondateurs du pays. En effet, la concorde et l'harmonie doivent primer, selon le sénateur, sur les luttes entre citoyens.

---

<sup>7</sup> Page 178.

C'est également le cas pour Thomas Chapais, historien et sénateur conservateur qui, selon Damien-Claude Bélanger, s'oppose au règlement et tente discrètement de calmer le jeu entre les nationalistes canadiens-français et leurs opposants. Cela dit, la posture de Chapais ne s'explique pas simplement par l'amour qu'il porte à la bonne entente. L'historien demeure un partisan des conservateurs qu'il souhaite épargner des foudres électorales. Bélanger estime que son jeu de coulisse demeure une facette importante et négligée de l'historiographie entourant le Règlement 17.

Les directeurs du collectif apportent d'ailleurs leurs propres contributions. François Charbonneau effectue une analyse du débat qui entoure le Règlement 17 au parlement. Le politologue nous rappelle qu'Ernest Lapointe, qui deviendra plus tard le bras droit de Mackenzie King, a présenté une motion pour demander au gouvernement ontarien d'abolir le Règlement 17. Charbonneau soutient que la crise a dévoilé au grand jour les différends fondamentaux sur la conception qu'avaient les élites de la nature même du pays. Il nous montre que des individus comme Lapointe estiment que les Canadiens français, étant des sujets britanniques, avaient le droit à des « libertés » britanniques, c'est-à-dire à une batterie de « droits » et de « privilèges » « irrévocables ». Ce sont ces « libertés » qui justifient la position canadienne-française lors de la crise. Il est fascinant de constater dans cet article la façon dont les élites cherchent à donner un sens aux institutions britanniques selon les enjeux de l'heure.

Michel Bock, de son côté, nous livre une réflexion novatrice sur l'ancien mariage entre la langue française et la religion catholique. Selon lui, le Règlement 17 « sème le divorce » entre les deux. Il devient dès lors fort difficile

de faire du combat pour la langue française un combat pour la religion catholique, surtout que le clergé irlandocatholique cherchait à maintenir les écoles séparées. Bock souligne également que le délégué apostolique du Vatican a condamné la résistance franco-ontarienne et que Rome n'a pas été un allié de la cause. Alors que la thèse de l'Église-nation persiste dans l'historiographie comme une réalité inaliénable d'avant la Révolution tranquille, l'historien oblige à réévaluer la relation entre le nationalisme canadien-français et la foi catholique dès le début du 20<sup>e</sup> siècle.

Malgré la qualité impressionnante de l'ouvrage, il demeure que certains articles sont plus faibles. Pierre Anctil avance une imposante thèse selon laquelle le « traumatisme » de la crise a « servi d'élément déclencheur en vue d'une réorientation en profondeur de la pensée politique » au Canada français « en particulier [pour] ceux qui vivaient au Québec ». Les Québécois, voyant « l'injustice linguistique érigée en système, finirent par comprendre que le Canada anglophone n'était pas et ne serait pas pour longtemps encore une terre accueillante pour la langue française<sup>8</sup> ». Pourtant, la demi-douzaine d'éditoriaux du *Devoir* cités par Anctil ne nous paraît pas suffisante pour affirmer, sans l'ombre du doute, une thèse aussi importante, puisque, au même moment, le groulxisme cherche à consolider ses liens avec l'ensemble des minorités de langue française du pays et que les bonne-ententistes travaillent d'arrache-pied pour maintenir l'unité nationale.

Il y a également certaines difficultés avec l'article de Serge Dupuis qui nous propose une revue d'ensemble des activités de l'ACFÉO pour résister au règlement, les situant entre la résistance active et la persuasion. Or,

---

<sup>8</sup> Pages 198-199.

l'article a de la difficulté à se distinguer de ceux de Richer et d'Allaire, qui approfondissent beaucoup ce dernier pan stratégique de l'organisme. L'effet est celui de redites et de doublons qui affaiblissent l'article.

L'espace nous manque pour discuter de l'ensemble des seize contributions dans *Le siècle du Règlement 17*. Retenons toutefois que cet ouvrage est une contribution majeure à notre compréhension du nationalisme canadien-français de la première moitié du siècle dernier et qu'il servira d'excellent outil de référence pour les professeurs, les enseignants, les élèves et les étudiants qui ont un intérêt pour le Canada français et l'Ontario français. Ce livre, par sa qualité et sa profondeur, deviendra vite un classique des études canadiennes-françaises.